

# RAPPORT ANNUEL 2022



# AESCHBACH

1904

[www.a1904.ch](http://www.a1904.ch)



**CHAUSSURES . VÊTEMENTS . MAROQUINERIE . ACCESSOIRES**

# LA PARTICIPATION À LA VIE SOCIALE, UN DROIT POUR TOUS ?



**Ludovic Jaugey**  
Directeur général  
Fondation Foyer-Handicap

Fondée sur l'interaction entre une personne et les membres de la communauté, la participation sociale atteint le niveau de perfection quand cette personne exerce tous les droits à disposition, selon sa propre volonté. Ce concept fait appel à n'importe quel contexte : notre lieu de vie, lorsqu'on partage un logement, on fait connaissance avec ses voisins, on s'attache à son quartier. Au travail, lorsqu'on s'insère dans une équipe, on échange avec les collègues, les clients, en confrontant ses valeurs avec la

culture d'entreprise. La participation sociale s'enrichit également de nos activités sportives, culturelles, associatives, politiques... Elle est liée à notre manière d'aborder l'autre, sur le plan philosophique ou spirituel. Enfin, elle s'exprime dans notre vie sentimentale et affective.

C'est lorsque la participation sociale est empêchée ou que la société est trop peu inclusive qu'il faut se poser des questions et prendre des mesures. La Suisse a été rappelée à ses obligations en la matière par l'ONU en lien avec la mise en œuvre de la Convention des droits des personnes handicapées (CDPH)\*. Cette convention se base sur la participation et l'intégration pleines et effectives au sein de la société. Et on constate que malgré les efforts déployés, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour offrir une chance égale à chacun.

Heureusement, dans nos sociétés évoluées, nous sommes ouverts au dialogue et toujours intéressés à faire progresser l'égalité des chances. Je suis heureux que dans tous ses projets actuels et futurs, la Fondation Foyer-Handicap intègre cette dimension : que ce soit dans nos activités quotidiennes (loisirs, habitat, entreprises ou sensibilisation) ou dans nos différents projets (projet immobilier du Rolliet). Notre objectif est de contribuer à un vrai développement de la participation sociale pour la personne en situation de handicap.

*\* La Suisse a ratifié la CDPH le 15 avril 2014, elle est entrée en vigueur le 15 mai 2014. Par son adhésion à la Convention, la Suisse s'engage à éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées, à protéger celles-ci contre les discriminations et à promouvoir leur inclusion et leur égalité au sein de la société civile.*

# SOMMAIRE

- 1 La participation à la vie sociale, un droit pour tous ? // Éditorial de M. Ludovic Jaugey
- 4 Un soutien pour témoigner notre confiance // Message de M. Thierry Apothéloz
- 6 Notre avenir commun // Message de M. Tal Schibler
- 7 L'intégration au cœur de la vie // Message de Mme Betty Dunant & de M. Charles Turrettini

8-11

**Changement de paradigme**

12-13

**Participation sociale :  
Celles et ceux qui en parlent le mieux**

14-15

**Une boulangerie 5 étoiles**

16-17

**Une équipe de choc**



18-19

**La Semaine du Goût par nos chefs !**

20-21

**Les autres et nous :  
Sensibiliser reste une priorité**

22-23

**Agir comme l'acteur principal  
de sa propre vie**

24-25

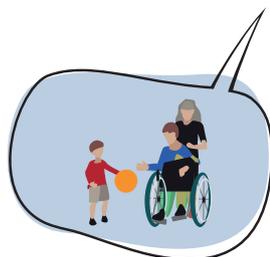
L'exercice de l'autodétermination

26-27

Les Cafés Sexo :  
Dialoguer pour accompagner

28-29

La confiance en soi, cela se travaille !



40

Faisons les comptes: Une situation saine // Message de M. Christian Aeschbach

41-43

Les états financiers

44-45

Comment se financent les projets

46

Conseil de Fondation

47

Organigramme

48

Avec nos remerciements les plus chaleureux

30-33

Fashion day

34-35

L'accès à la culture

36-37

Passionnés de sport

38-39

Défendre ses droits par la politique

# UN SOUTIEN POUR TÉMOIGNER NOTRE CONFIANCE



**Thierry Apothéloz**  
Conseiller d'Etat  
Chargé du département  
de la cohésion sociale

L'année 2022 a été importante avec le renouvellement du contrat de prestations entre l'Etat de Genève et la Fondation Foyer-Handicap. Ce soutien reconduit pour la période 2022-2025 témoigne de la confiance que le canton a dans le travail de la Fondation. Il permet aussi à celle-ci de pérenniser la stabilité financière qu'elle connaît, malgré les impacts de la crise sanitaire.

Cette confiance dans l'activité de Foyer-Handicap s'appuie sur plusieurs leviers, qui sont d'ailleurs relatés dans ce rapport annuel. Pour n'en citer que deux, que je considère comme les plus importants au vu des enjeux qui se posent dans le domaine du handicap, je retiens la poursuite des efforts de l'institution pour augmenter la participation des personnes, en lien avec la Convention

de l'ONU relative aux personnes handicapées (CDPH), à travers le renforcement opéré l'an dernier de la gouvernance de sa commission réunissant membres du personnel et résident.e.s. Je relève aussi l'effort important mis sur la formation des accompagnant.e.s, notamment via la mutuelle de formation Krysalia. Cette attention portée à la qualité de l'accompagnement, propre à permettre une prise en charge personnalisée et respectueuse de personnes dépendantes, parfois fragiles, reflète la valeur de la Fondation Foyer-Handicap.

Des réponses à ce sujet, le département de la cohésion sociale a également voulu en apporter pour garantir le bien-être et les droits fondamentaux des résidents d'établissements accueillant des personnes en situation de handicap. Ce travail s'est fait avec le concours de Foyer-Handicap, qui a pris part au groupe de travail sur la qualité dans les EPH.

À partir de 2023, le nouveau service de contrôle des prestations socio-éducatives (SCOPSE), rattaché à l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales, aura pour

mission de contrôler sur le terrain la qualité des prestations délivrées en faveur des personnes majeures en situation de handicap et de la mise en œuvre de la CDPH. Je me réjouis à ce titre que les acteurs et actrices du terrain disposent d'outils visant à faciliter l'adaptation du dispositif cantonal du handicap face aux très nombreux défis à venir.

La direction, les collaborateurs et les collaboratrices, les résidents et leurs familles, auront été au front, œuvrant au quotidien pour valoriser chaque individu dans son existence et dans son droit au bien-être. En tant que conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale, je les en remercie sincèrement.





**Tal Schibler**  
Président  
Fondation Foyer-Handicap

S'il est beaucoup question de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) dans ce rapport annuel, c'est parce que ce texte a apporté un changement de paradigme en matière de handicap qui semble enfin trouver un écho dans le monde de la politique et des institutions, mais encore peu auprès de la population en général et du monde du travail en particulier.

Au lieu de considérer les personnes en situation de handicap comme des êtres à part, la CDPH définit le handicap comme une dimension de la diversité humaine, et enjoint notamment à l'État de veiller à ce que les personnes en situation de handicap puissent participer pleinement à la vie sociale, économique, culturelle et politique, sans discrimination et sur un pied d'égalité avec les autres.

Cette approche, si elle paraît une évidence, est toutefois nouvelle. Elle implique à la fois une sensibilisation

des esprits et la mise en place des aménagements pour permettre l'accès aux bâtiments, aux installations, aux lieux de travail, aux manifestations culturelles et sportives des personnes en situation de handicap. Cela concerne tant l'adaptation des bâtiments pour permettre l'accès aux personnes en fauteuil roulant, que l'installation de signaux sonores pour aider les personnes malvoyantes à traverser les rues, ou encore la mise en place de technologies d'assistance pour permettre aux personnes atteintes de troubles de la communication de s'exprimer.

Les cultures d'entreprise doivent également évoluer afin d'accueillir, d'attirer, de former et d'embaucher des employé.e.s en situation de handicap.

L'expérience de Foyer-Handicap, forgée au quotidien, nous incite à sensibiliser et à transmettre autour de nous l'habitude de la pensée et des gestes pour que le concept se traduise en réalité dans la société dans son ensemble.

Ainsi, une attention particulière est portée à la formation de nos collaborateurs et collaboratrices, non seulement dans les aspects professionnels, mais également concernant les droits des personnes handicapées et les pratiques à adopter

pour favoriser leur inclusion dans la société.

Nous voulons également sortir de nos murs et sensibiliser le public aux droits inscrits dans la CDPH et à ce que cela implique au quotidien, pour les personnes en situation de handicap, et pour chacun et chacune d'entre nous.

Nous voulons aussi sensibiliser les employeurs aux capacités des personnes handicapées et contribuer à mettre en place des programmes de formation pour améliorer l'employabilité des personnes en situation de handicap.

D'une manière générale, Foyer-Handicap veut contribuer à une vraie participation à la vie communautaire pour toutes les personnes en situation de handicap, sans discrimination. C'est aussi dans cet esprit que nous construisons notre projet de nouvelle résidence sur le site du Rolliet, aux Cherpines.

En résumé, nous voulons faire en sorte que les lignes tracées par la CDPH s'appliquent concrètement pour garantir les droits fondamentaux des personnes handicapées dans une société qui doit peu à peu inclure toutes les singularités.

# L'INTÉGRATION, AU CŒUR DE LA VIE



**Betty Dunant**  
Vice-Présidente  
Fondation Foyer-Handicap



**Charles Turrettini**  
Vice-Président  
Fondation Foyer-Handicap

L'intégration est au cœur de toute vie en société et en est le moteur.

Elle se manifeste sous différentes formes qui sont toutes louables lorsqu'elles permettent à chacun d'avoir le sentiment qu'il a un rôle à jouer dans la participation sociale.

Le sport, par exemple, rassemble toutes les populations, ethnies, religions, les plus et les moins favorisés, stimule un enthousiasme inouï tant chez les sportifs, les supporters que les spectateurs. Chacun y trouve son plaisir. Les inconditionnels et les aficionados admirent les exploits physiques et techniques des joueurs dont la motivation dépend tellement du soutien du public.

Ce sont ces moments de participation solidaire et de plaisir que le Servette Hockey Club et le Servette Rugby Club offrent aux pensionnaires de la Fondation Foyer-Handicap par un accès privilégié aux matches qui se jouent au stade et à la patinoire. Cet

engagement de Servette est très apprécié car il permet à nos amis en difficulté de mouvements d'être le soutien moral et vocal des équipes de notre ville à des conditions adaptées pour eux. Cet engagement est aussi une application pratique du thème de l'inclusion qui est devenu notre priorité dans toutes nos actions.

La réalisation de cet objectif ne pourrait se faire sans le soutien de tous nos mécènes et sponsors qui sont à nos côtés si fidèlement.

Tous ces engagements et actions aident à embellir la vie de nos protégés et en leur nom, nous vous disons un immense MERCI pour votre constante présence et votre générosité.

# CHANGEMENT DE PARADIGME



## « Nous avons encore un bout de chemin à faire. »

*C'est le sujet le plus actuel : depuis plus d'une année, tout le monde est au travail sur la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Une journée stratégique a également eu lieu sur cette thématique avec les Fondations Clair-Bois et Aigues-Vertes. Et tous les jours sont des occasions de réfléchir avec les équipes aux meilleures façons de mettre en œuvre la CDPH. Sandrine Longet Di Pietro, directrice des itinéraires d'intégration, donne des exemples concrets.*

« On parle beaucoup d'inclusion, mais force est de constater qu'on n'y est pas encore. Le champ d'application de la CDPH comprend des droits très clairs, mais dans les faits, l'accessibilité géographique, l'accès à l'information, à la formation, l'accès à la santé (faire une mammographie, par ex.), l'accès au travail au sein des entreprises hors de la Fondation, sont encore insuffisants. Ce n'est donc pas encore la société inclusive, signifiant que tout le monde peut participer, dans tous les thèmes de la vie. En tant qu'institution, nous sommes bien sûr

ouverts sur la Cité, nous faisons de l'intégration, nous accompagnons nos collaborateurs et leur offrons un espace de travail adéquat.

L'application de la CDPH renvoie au cadre de l'autodétermination, qui vise une participation sociale plus grande de chaque personne en situation de handicap. Lorsque cette personne a toutes ses fonctions cognitives, elle est capable de décider pour elle-même et d'agir pour elle-même : dans ce cas, c'est simple. Les limites de l'application de la CDPH sont parfois des situations où la personne souffre de troubles cognitifs. Comment la faire participer malgré tout ? Jusqu'où décide-t-elle pour elle-même ? Comment va-t-on l'accompagner pour développer ses capacités ? On va miser sur ce qui existe, s'appuyer et capitaliser sur l'existant des capacités, et c'est tout l'enjeu. Quand on peut réfléchir, il est facile d'exercer ses droits et d'être à peu près autodéterminé, à savoir ce que l'on veut. Mais dans un parcours de vie, tout peut soudain exploser, par exemple en raison d'une lésion cérébrale due à un accident de la route, à un AVC ou à une atteinte cognitive majeure qui empêche

soudain la personne d'être maître de sa propre existence.

Il y a 30 ans, le handicap était placé sous l'égide de la psychiatrie. Ce schéma purement médical orientait les pratiques : la plupart du temps, on décidait à la place de la personne. Aujourd'hui, à Foyer-Handicap, nous avons le devoir de l'accompagner afin qu'elle fasse des choix éclairés, en la considérant dans un système bio-psycho-social. Elle est plongée dans la vie « normale », avec néanmoins une situation de vulnérabilité. À peu près la moitié des personnes chez nous sont en curatelle (thérapeutique, de représentation ou de portée générale). Or, les curatelles vont parfois totalement à l'encontre de la CDPH, qui tend à favoriser la participation, l'autonomie et l'autodétermination. L'exercice périlleux est alors, dans un périmètre restreint, de laisser les personnes en situation de handicap décider pour elles-mêmes.

Notre responsabilité, en termes d'accompagnement, est d'essayer d'informer au maximum la personne : « Attention, là il y a peut-être quelque chose que tu n'as pas vu, une fois que je t'aurai avertie, ce sera ton choix, mais j'ai le devoir de te le signaler. »





Cela peut concerner des excès alimentaires ou d'alcool, un danger d'arnaque sur Internet, ou même la volonté de dormir tout habillé.e : personne ne va empêcher la personne d'agir comme bon lui semble, mais il faut l'accompagner.

Au fond, la CDPH questionne presque quotidiennement ce que nous faisons. Il n'y a pas un acte qui ne nous ramène pas à cette question : « Est-ce que nous sommes adéquats, là, est-ce que nous avons bien respecté son autodétermination, est-ce que la participation a été maximale ? »

Cette posture est un changement de paradigme pour les accompagnants et cela prend du temps. Par exemple, intégrer l'idée que les résidents soient

chez eux dans leurs studios : les accompagnants doivent frapper avant d'entrer et attendre qu'on leur dise d'entrer. En institution, on a vite fait d'oublier cela et on aurait tendance à entrer sans frapper. Eh bien non ! Les résidents sont chez eux et le respect de leur dignité doit impérativement guider nos pratiques.

Il existe un projet de capsules vidéo faites par les résidents, afin qu'ils disent ce qu'ils attendent d'un accompagnement, ce qu'ils veulent concrètement, dans l'idée de cette « participation maximale ». Nous voulons les amener à réfléchir sur leur parcours de vie et développer tous les projets où ils vont être complètement acteurs de leur vie en institution. Chaque personne va être mobilisée.

En contrepied de cette responsabilité de faire respecter la CDPH, il peut y avoir aussi un phénomène de glissement dans le sens contraire : à partir du moment où ils entrent dans l'institution, certains résidents se laissent porter. C'est là que nous devons les encourager à se réapproprier leur capacité réflexive, leur force de proposition, mais également respecter leur choix. Car ils ont aussi le droit de dire : « Je ne veux plus être autonome ». Suite à un terrible accident de la vie, ils sont en deuil de leurs capacités, parfois en dépression pendant des années. Il faut doser l'accompagnement en conséquence. Dans le quotidien, c'est vraiment la politique des petits pas.

### Tout savoir sur la CDPH

Nathalie Castant, directrice des Ressources Humaines, a mis sur pied un programme de sensibilisation à la CDHP en partenariat avec l'Association Actifs. Celui-ci est destiné à l'ensemble des collaborateurs de la Fondation Foyer-Handicap.

« Afin qu'il y ait un véritable échange de points de vue, nous avons mélangé les équipes et les secteurs, services supports et entreprises sociales par exemple, et nous avons adopté le parti pris de former en même temps des collaborateurs en emploi adapté, des

collaborateurs et des résidents. Les échanges ont été très enrichissants et chacun a pu rebondir sur une situation personnelle ou sur des exemples concrets.

À ce jour, 250 personnes ont pu suivre cette sensibilisation. J'ai bon espoir de pouvoir former les 250 personnes restantes en 2023 ! »

3h30 de formation sont prévues pour chaque personne, avec des apports théoriques en langage facile à lire et à comprendre (FALC), des jeux d'appropriation et de rôles, des exercices concrets à l'aide d'un kit pédagogique.

Ces séances sont animées par Doriane Gangloff, intervenante à la HETS et spécialiste de la CDPH, ainsi que par une formatrice en situation de handicap de l'Institution Eben Hezer. Par la suite, certains thèmes de la CDPH vont être retravaillés en équipe de manière régulière, environ une fois par trimestre, afin qu'un plan d'actions soit mis en place.

Il est primordial que chacun s'engage sur des actions concrètes afin que les droits de l'Homme et les libertés fondamentales soient respectées.

# PARTICIPATION SOCIALE : CELLES ET CEUX QUI EN PARLENT LE MIEUX



*L'envie de vivre de Varun Jelk a toujours été plus grande que les obstacles. Tout petit, atteint de paralysie spinale infantile (poliomyélite), il a été abandonné dans la rue à New Delhi, mais préfère raconter tout ce qu'il y a gagné. Pour lui, la participation sociale n'est même pas une revendication, mais une évidence.*

Varun est fier de son histoire «incroyable mais vraie» : les foyers, les parrainages, son arrivée en Suisse, les prothèses, ses difficultés d'intégration lorsqu'il était à l'école... et surtout, l'aide que lui ont apportée tous ceux qui l'ont amené à se connaître mieux : ses mamans, ses frères et sœurs de cœur (sa grande sœur Rekha vient d'Inde elle aussi), sa famille à Genève, un éducateur, un psychologue, la liste pourrait être sans fin. À bientôt quarante ans, son parcours, « une deuxième vie au lieu de mourir sur place », est aujourd'hui associé à une gratitude intense.

Varun vit chez lui avec sa maman adoptive, Andrée. Il se fait du souci pour elle, car elle est désorientée suite à un AVC et de surcroît, atteinte de la maladie de Charcot. « C'est une dame extraordinaire, qui m'a tout appris

du monde. Maintenant je peux lui donner du bonheur à mon tour. J'ai beaucoup de choses à faire pour elle, son administration, la gestion de ses médicaments, etc. »

Tous les jours, le jeune homme vient travailler sur deux sites différents de la Fondation : comme aide-boulangier au service traiteur de la boulangerie 7Extra, et à la broderie au Petit-Lancy. Si on a envie de savoir quels freins il peut rencontrer sur le plan de la participation sociale, on risque de rester sur sa faim ! Varun a constitué son propre réseau social. Les échanges, l'écoute de l'autre, c'est facile et cela se résume en une formule assez charmante : « le bouche à oreille ».

« On me prend comme je suis : un adulte sérieux. Mon travail, mes collègues, c'est ma communauté de bonheur. J'aime les contacts, je montre mon bonheur et mon courage. Je me fais connaître ! »

Parmi les projets de Varun, il y a ce vœu qui ressemble à un achèvement parfait : suivre une formation pour devenir animateur ou maître socio-professionnel et travailler

à l'intégration de tous. « Je veux aller plus loin ! »

Les droits humains, la tolérance comptent énormément pour lui. Il évoque un proverbe indien : Regarde ta lumière, regarde ton bonheur et ce que tu veux faire. Plus tard, tu feras encore plus.

« En quinze ans, j'ai beaucoup appris. On me disait : tu vas aller loin, tu vas lutter contre ta maladie et celle de ta maman. J'ai surmonté mon handicap. J'ai l'amour de la vie, comme un rayon de soleil qui déclenche l'arc-en-ciel ! Un jour, j'aimerais monter un tea-room de solidarité, où des personnes en difficulté pourraient se rencontrer. Nous sommes tous égaux, nés sur la même planète ! »

“ REGARDE TON BONHEUR ET CE QUE TU VEUX FAIRE. PLUS TARD, TU FERAS ENCORE PLUS. ”



# UNE BOULANGERIE 5 ÉTOILES



*Voici deux exemples éloquentes de « la bonne personne au bon endroit ». En constante interaction avec le public, au même titre qu'un vendeur ou une vendeuse dans une autre boulangerie soignée, Fanny et Ahmed offrent leur propre valeur ajoutée au travail. Ce qu'ils veulent amener, aux clients, à leurs collègues, à la société, c'est le maximum ! Rien de moins.*

## FANNY

*Il suffit d'acheter une fois un petit pain chez 7Extra pour sentir que votre activité professionnelle contribue à votre épanouissement. C'est flagrant !*

Pourtant, ceci est mon tout premier emploi. Et à ce poste, on dit souvent que j'ai pris mon envol, car avant, j'étais un petit oiseau ! En quelques semaines, je me suis ouverte. Le contact fonctionnait bien. Je me suis sentie tellement accueillie et aimée et respectée ici que... je rends la pareille ! Je donne mon sourire, mon attention, je suis à l'écoute du client et je m'empresse de le servir le mieux possible. Avec quelques mots sympathiques, c'est encore plus agréable pour tout le monde. Ce travail m'a permis de grandir. Et avec

mes collègues aussi, ça s'est bien passé, tout de suite. J'ai de très bons rapports avec eux. La Fondation, c'est un peu ma deuxième famille !

### *Et les clients sont fidèles !*

Oui absolument. On revoit les gens, ce qui est bon signe ! On adopte une approche un peu différente que si on se trouvait au centre-ville, ce serait plus impersonnel. Ici, il y a une vie de quartier. Et les produits sont vraiment top, alors le bouche à oreille fait beaucoup.

### *Quels sont vos horaires ?*

J'ai commencé par un mi-temps et augmenté mes heures jusqu'à un 62%, du lundi au vendredi, de 8 h à 13 h. C'est aussi ce qui me permet d'être en forme pour la vente. À 100 %, je ne pourrais peut-être pas donner autant de moi-même, y mettre autant de cœur et de professionnalisme.

Parce que la boulangerie, c'est intense. Cinq heures à fond ! Et le rush de midi, quand les gens des bureaux tout autour font la queue pour acheter leur déjeuner ! Cela me donne une bonne poussée d'adrénaline. Alors je donne tout, et après j'ai fini à 13 h. Mon collègue fait

la fermeture à 14 h 30. Ces horaires me vont parfaitement bien. On est un super duo avec Ahmed, c'est vraiment exceptionnel.

*Vous connaissez parfaitement les produits de boulangerie, la composition de chaque salade, des plats du jour qui changent quotidiennement... Avez-vous essayé côté production, aussi ?*

Au début, j'ai fait une demi-journée à la production, mais je me suis sentie toute ramollie (rires). Il me faut le contact avec l'extérieur. Bien sûr, je regarde beaucoup mes collègues travailler, je m'intéresse, je pose des questions. Je connais de plus en plus, car je suis curieuse. Je complimente le collègue qui m'apporte les sandwiches, je lui dis que c'est super beau, bravo, merci...

*Avant l'ouverture de la nouvelle boulangerie, vous avez vécu toute la période de transformation et vous avez dû vous adapter.*

Oui, je suis assez fière de nous ! Nous avons tout suivi et même donné des idées pour la présentation des produits. C'était sympa. C'est vraiment nous qui, le 19 mai 2022, avons mis en route la nouvelle boulangerie.



Délice nature chf 3.-  
Délice garni chf 4.-

### Salades

Salades composées chf 11.- à 14.-

### Sandwichs

Sandwich Bagel chf 9.-

Sandwich Baguette chf 9.-

Sandwich Buns chf 7.-

Sandwich pain au lait chf 8.-

Soupe du moment chf 8.-

Pâté chf 4.-

Croissant au jambon chf 4.-



Nos salades :  
A tous les goûts, on gagne



# UNE ÉQUIPE DE CHOC



## AHMED

### *Comment êtes-vous arrivé à la boulangerie ?*

En 2020, après plus de sept ans comme serveur au café-restaurant Ô5, j'ai eu besoin d'un changement, et même envisagé de quitter la Fondation car j'étais très attaché à l'ancien maître socio-professionnel et après son départ, le feeling était différent. Et voilà, j'ai fait un stage à la boulangerie que j'ai énormément apprécié !

À la production, ils étaient au complet, donc dans le même environnement on m'a proposé de travailler côté traiteur et pour la mise en place du magasin 7Extra. Je faisais des bols de fruits, des birchers, des choses adaptées à ma personne (j'ai un problème à la main). J'ai choisi un peu ce qui était plus facile pour moi et ça m'a beaucoup plu ! Je faisais aussi de la vente le mercredi. J'aime connaître les produits que je propose, c'est important de savoir répondre aux clients et ne pas arriver devant le frigo et dire « Ah je ne sais pas, attendez je vais demander ! » La caisse, je m'en occupais déjà lorsque j'étais serveur, à l'époque je devais faire des efforts parce que j'avais un

peu de difficulté en mathématiques, mais là c'est tactile et tout est très clair.

### *Vous êtes très impliqué. Qu'amenez-vous au client ?*

Je veux qu'il soit heureux de me voir heureux. Je suis à l'écoute, je veux faire un maximum de ce qu'il peut attendre et de ce qu'il me demande, de ce que je peux orienter, de ce que je peux lui dire, de ce que je peux lui conseiller. C'est vraiment un échange où je fais le maximum. Je fais l'ouverture jusqu'à la fermeture tous les jours, sauf une journée où je termine à 11 h. Des fois, cela arrive que je sois fatigué, mais voilà, c'est pour une bonne cause, je suis content et je demande d'avoir un travail adapté. Je préfère être plus souvent au boulot que de rester à la maison à ne rien faire !

### *Vous avez donc trouvé ce qu'il vous fallait ?*

J'aime le cadre de la Fondation, ce concept adaptatif, avec une prise de considération de la personne et de son évolution. Cela fait quatorze ans que je travaille dans différents secteurs de la Fondation, j'ai passé quatre années au conditionnement

(je repassais 200 vêtements par jour) et en même temps, je travaillais à la Cafétéria du Petit-Lancy comme serveur. J'étais polyvalent. Maintenant j'ai découvert ce qui me convient vraiment : c'est d'être en contact avec les clients. Et je me suis toujours senti accompagné, en particulier avec un maître socio-professionnel qui m'a beaucoup appris des choses de la vie et du travail, ça m'a fait évoluer sur pas mal de points. Parler avec une personne, être plus poli, plus calme : j'étais jeune donc je ne savais pas comment faire, sur le plan professionnel et même en privé : s'il vous plaît, je vous en prie, etc. Il m'a fait apprendre ce qui se fait à l'extérieur, j'ai enregistré direct. Quand les gens qui vous forment sont très humains, ils vous donnent un sentiment de confiance ! J'apprécie beaucoup. Du coup j'ai envie d'être encore plus agréable et doux avec les personnes que je côtoie. Là je me sens bien, c'est une nouvelle force.

# LA SEMAINE DU GOÛT PAR NOS CHEFS !



La Semaine du Goût, c'est un beau succès chaque année. En 2022, elle a été vécue comme un accomplissement : à la place des grands chefs étoilés accueillis précédemment, la Fondation a décidé de mettre en valeur ses propres chefs en herbe ! Une idée formidable et une très belle expérience, aussi bien pour l'équipe de la cuisine que pour le café-restaurant Ô5. Chaque jour, à tour de rôle, un jeune chef devait se préparer en amont, imaginer une recette, comment la préparer, la dresser, et expliquer la composition à ses collègues. Au-delà de ce que l'on voit dans l'assiette, il y a toutes les questions que le collaborateur se pose en amont : comment réaliser telle ou telle opération, de quoi ai-je besoin, de quel matériel, place de travail, support humain, etc. C'est un travail très intéressant.

Sous la supervision bienveillante de Gregory Bouche et Guillaume Nivet, treize collaborateurs et collaboratrices ont ainsi travaillé en équipe autour des magnifiques plats de la Semaine du Goût, proposés par cinq d'entre eux : Dan, Brian, Rémy, Sebastian et Michel. Les chefs étaient à l'honneur ! Chacun avait un cahier des charges

précis, avec la contrainte d'utiliser impérativement des produits locaux et de saison. Ces conditions ont amené un grand dynamisme. On a pu ainsi voir se transformer en plats gastronomiques les pois chiches de Presinge ou les lentilles de Sauvigny. Chaque collaborateur ou collaboratrice avait ses propres responsabilités, par exemple une personne en charge des préparations, une autre responsable pour les burgers, et ainsi de suite pour les entrées, les desserts, la carte...

Au café-restaurant Ô5 également, l'enthousiasme régnait. Sous l'œil attentif et discret de Jorge Gregorio, les collaborateurs et collaboratrices ont montré qu'ils connaissaient parfaitement chaque produit et mode de préparation. Manifestement, ils prenaient du plaisir à décrire les plats réalisés par leurs collègues : la crème de maïs infusée au kéfir vierge pimentée de concombre, la figue en deux textures, le vindaloo d'agneau... et autres merveilles. Comme on était invité

à déguster sur place des vins du Domaine des Balisiers, un vigneron genevois venu présenter ses produits biologiques ou de biodynamie, le personnel de salle proposait des vins en accord avec les assiettes. Il y avait aussi des recettes de délicieux cocktails, comme le Geneva Fizz, préparé avec du Gin en provenance de Saconnex d'Arve.

**Un événement à ne pas manquer la prochaine fois.**

**Réservez au 022 309 11 05 !**

“ UNE IDÉE FORMIDABLE ET UNE TRÈS BELLE EXPÉRIENCE, AUSSI BIEN POUR L'ÉQUIPE DE LA CUISINE QUE POUR LE CAFÉ-RESTAURANT Ô5. ”



# LES AUTRES ET NOUS : SENSIBILISER RESTE UNE PRIORITÉ



Près de deux millions de personnes sont en situation de handicap en Suisse. Tout le monde s'accorde à dire que pour ces personnes, le travail est essentiel, mais l'accès au monde du travail est encore rempli d'obstacles !

Qu'est-ce qui fait barrière à leur pleine inclusion au travail ? Comment sont-elles accompagnées au sein des entreprises ? Peuvent-elles se montrer proactives dans la mise en place de solutions ? Que faut-il faire pour inciter à l'embauche et comment prévenir les discriminations ? Ces questions encore largement ouvertes démontrent la nécessité de placer le sujet au cœur des préoccupations actuelles, avec pour objectif l'accès à une pleine participation sociale pour l'ensemble des citoyens et citoyennes.

La Fondation Foyer-Handicap s'est associée aux Universités de Genève et Strasbourg pour mettre en place une campagne de sensibilisation au handicap. Soutenue financièrement par le Fonds Helios, cette campagne s'articule autour de deux volets durant l'année académique 2022-2023. Le premier volet s'est déroulé durant la Semaine des droits humains 2022 et à l'occasion de la Journée internationale des personnes

handicapées, sous la forme d'une table ronde organisée à l'Université de Genève. Les discussions tendaient à montrer comment la diversité peut devenir un atout majeur pour une entreprise. Des éléments de réponses ont été apportés par des personnes en situation de handicap, des chercheurs et chercheuses, ainsi que des praticiens confrontés à ces problématiques. En parallèle de cet événement, le vernissage d'une exposition de photographies réunissant des travaux réalisés par des étudiant et étudiantes du cours « Comprendre et combattre les préjugés » a eu lieu le même soir.

Le deuxième volet s'est déroulé du 3 au 6 avril 2023 au sein d'Uni Mail. Des actions de sensibilisation ludiques, permettant de se questionner et de se familiariser avec la diversité des situations de handicap, ont été mises en place. Plusieurs initiatives étaient proposées : porter des lunettes simulant la malvoyance et se déplacer avec une canne, se déplacer

en fauteuil roulant, etc. Tout au long de cette campagne de sensibilisation, des questionnaires ont été mis en place, dans le but de comprendre quelles actions de sensibilisation sont les plus efficaces à long terme afin de réussir l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de notre société.

“ ... LE TRAVAIL EST ESSENTIEL, MAIS L'ACCÈS AU MONDE DU TRAVAIL EST ENCORE REMPLI D'OBSTACLES ! ”



### Un pôle sensibilisation

La Fondation Foyer-Handicap intervient régulièrement dans les écoles, les universités et les entreprises. En septembre dernier, une délégation formée de Ludovic Jaugey, Sandra Chollet et deux résidents, Cédric et Yonatan, est ainsi venue se présenter aux étudiants de médecine de troisième

année au Centre médical universitaire (CMU). L'occasion pour Cédric et Yonatan d'intervenir et de répondre à des questions sur leur parcours, leur quotidien avec une atteinte tétraplégique, les lieux de vie pour personnes en situation de handicap à Genève, la difficulté de trouver un hébergement adapté ou une place en

résidence, ainsi que d'autres obstacles méconnus du grand public, évoquant parfois un véritable parcours du combattant. Les étudiants en médecine qu'ils ont rencontrés ce jour-là se sont montrés très intéressés. Ils pouvaient par ailleurs obtenir des renseignements sur les possibilités de stage au sein de la Fondation.



# AGIR COMME L'ACTEUR PRINCIPAL DE SA PROPRE VIE



## SELMA, 43 ANS

**« J'ai progressé, mais ce n'est pas tout à fait réglé. »**

Touchée par un handicap invisible, Selma Jakupovic a eu besoin de temps pour reprendre en main sa vie de femme et de mère. Aujourd'hui, elle se sent beaucoup plus solide, même si tout n'est pas encore stable. Un exemple encourageant, comme un petit coup de pouce à certains qui n'en sont pas encore là...

Elle avait ce qu'on appelle « une vie tout à fait normale » : des enfants, un travail... À l'âge de 34 ans, un arrêt cardiaque l'a plongée dans le coma et lui fait oublier une grande partie de cette vie-là. Quand elle s'est réveillée, elle ne se souvenait même pas qu'elle avait un bébé de huit mois. « Tout était effacé. Et d'un seul coup, je ne savais plus rien faire ! J'ai eu besoin de temps pour réassembler le puzzle, avec un suivi chez un psychiatre. »

Dépression, confusion, insomnies, symptômes similaires à ceux d'un AVC... Selma reste longtemps très renfermée et désorientée. Elle ne veut parler qu'à son psy. « Mon mari s'occupait des enfants et ne me reconnaissait plus. Il a demandé le divorce. »

En 2014, équipée d'un pacemaker qui signale le moindre problème, elle obtient une place en résidence à la Fondation, et doucement, réapprend à vivre. Au début, il faut l'accompagner partout.

« Je n'avais heureusement pas de problèmes de motricité. Mais devais régulièrement préciser que j'étais malade, car les gens associent handicap et chaise roulante ! Mon handicap à moi n'était pas visible. »

« Je suis contente d'avoir un travail. À la Fondation, j'ai connu l'Atelier 6e sens, puis le secteur horticulture. Maintenant, je suis à la cuisine du café-restaurant Ô5 ! On apprend beaucoup de choses, de nouvelles idées que j'imite quand je cuisine pour mes enfants. Mon objectif serait de travailler dans un bureau car à la base, je suis employée de commerce. J'aimerais bien sortir, avoir mon propre appartement, y vivre avec mes enfants. Je m'occupe d'eux le mercredi, sans aide maintenant. J'aimerais bien passer plus de temps avec eux ! Le papa a eu l'autorité parentale. Quand je me sentirai bien, plus sûre de moi, je ferai peut-être des démarches dans ce sens... mais je n'ai pas complètement atteint ce niveau. »

Selma parle plusieurs langues et mélange parfois le bosniaque, l'allemand et le français dans une seule phrase.

« Je note tout, parce que ma mémoire est un peu défaillante ! Et je reconnais que j'ai un peu peur, parfois. Je me dis : Oh mon Dieu, mais si j'ai un problème, comment faire ? Le cadre que donne une institution apporte beaucoup de sécurité. Quand je sors de chez moi, j'ai la crainte de laisser un appareil allumé, cela me stresse, et il faut que les fenêtres soient fermées. L'idée d'un retour à un domicile privé, c'est quelque chose que j'espère pour bientôt, mais il ne faut pas qu'on me pousse, il faut que j'attende. Et il ne faut jamais perdre espoir. »





# L'EXERCICE DE L'AUTODÉTERMINATION



## ANTOINE, 30 ANS

### « C'est bon. J'ai récupéré. »

Aujourd'hui, Antoine a 30 ans. En 2013, suite à un accident de moto, il subit un traumatisme crânio-cérébral qui perturbe son état de conscience. Le jeune homme se remet plutôt bien à domicile et ne garde pas de séquelles. Jusqu'au jour où, en sortant d'un fast-food en 2017, il se fait agresser par deux personnes : son cerveau est touché une seconde fois, et c'est la fois de trop. Un mois de coma profond, une aphasie, une paralysie et l'absence de sensibilité du côté gauche de son corps... Antoine entre à la résidence Yamani fin janvier 2020.

Au début, il a beaucoup de mal à se faire comprendre verbalement et à se déplacer. Ayant le souvenir d'avoir récupéré toutes ses capacités après son premier accident, il n'accepte pas facilement que cette fois, les séquelles perdurent. Il commence à travailler, d'abord à l'atelier puis à la cafétéria du 6e sens.

Après deux ans avec des hauts et des bas, Antoine se montre déterminé à retrouver sa vie sociale d'« avant ». Son entourage et l'équipe le soutiennent lorsqu'il rêve d'un retour en ville. La

résidence Yamani, « c'est calme et c'est joli », mais ce n'est pas pour lui.

Avec une majorité de résidents cérébro-lésés, les liens sont un peu difficiles à tisser, soit en raison des différences d'âge, soit en raison des différents traumatismes des uns et des autres : chacun a ses problèmes. Et il le dit lui-même : « Ici à la campagne, on est loin ! » Au début, il passe un week-end sur deux chez sa maman. Aujourd'hui, il y va quasiment tous les week-ends, ce qui lui permet de retrouver ses amis des Charmilles.

Après deux ans d'efforts, pour lesquels il faut parfois le solliciter (physio, sport, logopédie), l'équipe qui accompagne Antoine fait une évaluation approfondie, et voit ce dont il est capable. L'objectif est fixé : c'est le retour à domicile, ou plus précisément en appartement adapté. Antoine se sent compris, accomplit encore des progrès dans son autonomie. Il exprime le souhait de faire un stage à la boulangerie et l'obtient. Alexandra Jourdain, aide-soignante, parle pour lui :

« Antoine se débrouille tout seul maintenant. Si cela avance bien, c'est aussi du fait de la possibilité de retour à domicile : nous avons mis en place plusieurs objectifs dans son

projet personnel, dont des tâches quotidiennes comme le ménage. L'employée de maison de la résidence a supervisé ses progrès. Nous l'aidons pour 2-3 petites choses, par exemple pour se gérer au niveau du réveil le matin, ou pour le repas. Nous gardons un œil, mais il n'a pas vraiment besoin de nous. Ce qui le motive, c'est la possibilité d'être seul en appartement adapté, par exemple à la Résidence Gabrielle Sabet. Sortir de l'institution pour être un peu plus autonome ! Antoine est un battant. L'appartement, il a conscience du fait que ce n'est pas pour demain, mais plutôt à moyen terme. Antoine sait qu'il doit remplir les objectifs qu'on a fixés avec lui et a pris conscience de ses difficultés. Il accepte de se battre tous les jours. On voit qu'il a envie d'avancer. Nous sommes contents de le voir évoluer, et fiers de lui ! »

À Yamani, les portes sont ouvertes. Ce sont des lieux de vie : les résidents qui veulent sortir ou aller manger dehors font comme ils le souhaitent. Le soir, les plus autonomes d'entre eux connaissent le code et préviennent simplement les collaborateurs lorsqu'ils sortent. Antoine aime bouger. Il précise avec un grand sourire : « J'aime la vie, voilà. Je fonce, je fonce, tous les jours. »

# LES CAFÉS SEXO : DIALOGUER POUR ACCOMPAGNER



Toutes les personnes ont le souhait de rencontrer d'autres personnes ! Dans le contexte de l'autodétermination et de l'inclusion sociale, les relations amoureuses sont un sujet de plus en plus évident. Et quand on vit en résidence, il est très ouvertement discuté.

Le groupe Atout Cœur, qui vise à favoriser l'accès à la sexualité, a mis en place plusieurs « Cafés Sexo » en 2022 pour les quatre sites de la Fondation. Vu leur succès, ces soirées, qui proposent un temps de discussion autour d'une thématique en lien avec la vie affective et intime, sont aujourd'hui des rendez-vous très attendus. Le but est de créer des espaces de dialogue, de diffuser des informations, puis de travailler autour des demandes qui ont pu être exprimées afin de proposer des accompagnements répondant à ces besoins.

Les référents de chaque résidence proposent un nouvel événement tous les trois mois. Le Café Sexo est annoncé partout, par affichage dans les résidences, mais aussi dans les ateliers de la Fondation. Tout le monde est encouragé à s'inscrire : résidents, collaborateurs en emploi

adapté y compris ceux qui vivent à l'extérieur. La soirée commence à 17 h et regroupe en général quinze à vingt personnes entourées de sept ou huit référents. Le Café Sexo peut prendre la forme d'un pique-nique au parc ou se dérouler dans une cafétéria. C'est un moment très convivial, la parole est libre et plutôt réjouie. On partage des informations, des vécus personnels, on aborde des sujets qui, en dix ans, ont fait leur petite révolution. Et quelle que soit l'orientation sexuelle, la liberté d'expression est là : en groupe, les obstacles sont amortis, les tabous s'envolent.

« Ce qui est vraiment intéressant, c'est que ces discussions se font dans la bienveillance, le respect et l'écoute de l'autre » souligne Jean-Frédéric Vautard, responsable Atelier 6e sens et initiateur du groupe Atout Cœur. On peut parler de tout. Une application de rencontres, les arnaques sur Internet, le souhait d'avoir un lit double, l'assistance sexuelle... Le respect des propos de chacun est total. Et ce qui est dit dans le groupe reste dans le groupe. »

« On veut de l'action ! »

À entendre F., résident aux yeux pétillants et plein d'humour, on devine

que non seulement il peut parler très librement de ses envies avec ses référents au quotidien, mais en plus, il sait qu'ils feront leur possible pour l'arranger. La complicité est manifeste. « Ici, j'ai une vie, il y a un lien social. Je revis ! »

Tout le monde n'est pas prêt à se livrer ainsi. Pour la plupart des femmes vivant en résidence, la solitude affective et les désirs restent des sujets vraiment intimes. Vivre des expériences sentimentales, recevoir de l'attention, de la tendresse et des mots doux est plus important pour elles que le sexe.

Les collaborateurs sont très à l'écoute. Concrètement, cela consiste parfois à organiser un rendez-vous avec une assistante sexuelle ou à mettre en place le visionnage de films X (chaque résidence est équipée d'un casque virtuel).





« Régulièrement, nous préparons pour les résidents la visite d'un conjoint ou d'un ou d'une petite amie, en rapprochant deux petits lits, en créant une ambiance tamisée avec des

bougies. On fait tout pour qu'ils soient bien. »

« Parfois, les contacts sur les sites de rencontres révèlent des tentatives

d'abus, d'extorsion ou d'escroquerie sentimentale sur la personne en situation de handicap. C'est dur. Face aux dérives d'Internet, nous sommes totalement désarmés. »

# LA CONFIANCE EN SOI, CELA SE TRAVAILLE !



Après la Fashion Week à New York... le Fashion Day à la Fondation Foyer-Handicap ! En septembre 2022, ce défilé de mode a réinventé la notion de participation sociale au sens le plus chic du terme. Caroline Dessuet, aide-soignante, s'en souvient avec émotion.

« Suite à un Noël tristounet en plein Covid, où tout le monde nous avait semblé un peu « éteint », j'ai eu envie de créer un événement où les résidents des Voirets seraient mis en valeur et se sentiraient exister. Avec ma collègue Christine Bris, assistante socio-éducative, nous voulions qu'ils soient beaux, bien dans leurs baskets et heureux de leur image dans le miroir : c'est ainsi qu'est née l'idée d'un défilé de mode. »

Assez vite, le projet se dessine et déclenche l'enthousiasme. Au départ, quatre personnes sont intéressées, mais peu à peu, elles sont treize à vouloir participer, encouragées par cette dynamique de groupe.

« Tout le monde était très motivé ! Avec l'aide de Sarah Reichler, responsable événementiel, nous avons obtenu un budget shopping.

Chaque jour, un résident ou une résidente partait acheter des vêtements qui lui plaisaient. Même la mariée était prévue pour clôturer le défilé ! Il a été décidé que l'événement aurait lieu à Yamani. Pendant tout l'été cela a représenté beaucoup de travail et passablement de courage. Mais les préparatifs se déroulaient dans la bonne humeur. Timing, musique, placement des invités (familles, collaborateurs) décoration des lieux, habillage de chaque « modèle » avec accessoires, coiffure, maquillage, il fallait penser à mille choses. C'était vraiment un échange « soignants-soignés » : tout le monde a mis la main à la pâte. Un magnifique tapis rouge a même été organisé pour le défilé. Dans cet esprit collectif, nous avons demandé aux autres sites de préparer leurs résidents afin qu'ils soient eux aussi bien habillés, coiffés, etc., pour venir voir le spectacle. »

Le résultat ? Un triomphe. Sous les cris et les sifflements d'admiration des spectateurs, les résidents étaient, de toute évidence, heureux et fiers de défiler. Ils ont été applaudis comme jamais et photographiés

de mille parts. Six mois plus tard, Caroline Dessuet reste encore stupéfaite.

« Je ne m'attendais pas à ça ! J'étais en larmes, c'était tellement beau ! On est des soignants, on fait des choses sans arrêt, mais là, ce n'était pas la même chose. Tous les résidents, de 20 à 60 ans, même ceux qui ont le moins l'habitude de se montrer, étaient ravis et complices. Et tous les collaborateurs disaient que c'était génial de les voir ainsi. Ce sont ces moments-là qui permettent d'avancer et de gagner. »





# FASHION DAY









# L'ACCÈS À LA CULTURE



**Pouvoir exercer une pratique artistique, accéder à des manifestations culturelles en ville : dans ce domaine, la place des personnes en situation de handicap est un indice du degré d'intégration que la société leur propose.**

## La grande fresque

L'Ensemble Contrechamps aime proposer des expériences ludiques autour de la musique à un public de tous âges et tous horizons. Ainsi, Béatrice Laplante, médiatrice culturelle, a invité la Fondation à participer à La Grande Fresque, un atelier vivant qui se déroulait aux 6 Toits, lieu dédié aux arts sur l'ancienne friche industrielle des Charmilles. L'activité consistait à peindre collectivement en résonance avec la musique, afin d'explorer sa propre créativité tout en étant immergé dans les sons des instruments. Une belle expérience de découverte, d'écoute et de liberté pour les trois résidents qui y participaient, Juan, Herman et Fatima.

À noter que ces personnes sont déjà tournées vers l'art et ont des activités créatrices au quotidien. Elles ont beaucoup apprécié le côté « mise en commun » de La Grande Fresque et la

présentation de chaque instrument par les six solistes. Il y avait un public très intéressé et aussi quelques enfants, sensibles à ces expériences.

L'événement a déclenché une envie d'aller plus loin, explique Maeva Beaudrey, assistante socio-éducative : « Ce qui plairait maintenant aux résidents, c'est de fournir des œuvres déjà faites ou réalisées pour l'occasion, de revoir les musiciens pour discuter ensemble de ce qui pourrait être interprété autour de ces œuvres et d'organiser un concert, afin de sensibiliser le public à l'Art Handicap ! »

## Une expo sur le lieu de travail

David est maître socioprofessionnel à la Fondation Foyer-Handicap. Passionné de photographie depuis toujours, il publie régulièrement des images sur son compte Instagram, toujours intéressé par l'idée de partager, mais aussi de « suivre » d'autres travaux de photographie. En juin, David a exposé une série de ses photos à l'atelier des Voirets, son lieu de travail. On pouvait y découvrir ses sujets de prédilection : des paysages et des animaux en milieu naturel.

« Je tente, dans la mesure du possible, de me connecter au sujet. Et cette

connexion me procure différentes émotions que j'essaie de retranscrire dans mes photos. Mon but est alors de partager cela avec les personnes qui les regarderont. La nature est si belle ! »

Le retour a été très positif. Les bénéficiaires de la cafétéria ont dit avoir apprécié les photos et lui posaient de nombreuses questions sur les clichés. De plus, la mise en place a été un travail participatif avec le secteur Édition, qui s'est occupé de l'impression, et le Service clientèle des Voirets, pour l'accrochage et l'organisation du vernissage.

« Il semble que cela ait donné l'impulsion pour réaliser d'autres expositions à la cafétéria des Voirets, de différents artistes, internes ou externes. Il est également question d'exposer mes photos dans d'autres lieux de la Fondation. J'en suis ravi ! »

Suivez le travail de David sur Instagram : [davidalfred\\_photography](https://www.instagram.com/davidalfred_photography)



# PASSIONNÉS DE SPORT



## Une touche (!) estivale

Fin août, une dizaine de résidents ont passé la journée avec plusieurs joueurs du Servette Rugby Club au Centre Sportif de Vessy. L'objectif de cette journée était de partager des actions engagées en faveur de l'environnement, du sport et de l'inclusion des personnes en situation de handicap. En matinée, tout le monde s'est employé à un ramassage des déchets au long de l'Arve et du Parc de Vessy, dans la bonne humeur et avec un matériel adéquat. La récolte a été bonne ! L'après-midi a été consacrée à une initiation au rugby. Une expérience conviviale où l'on pouvait apprendre notamment à se faire plaquer, ou comment se forme une mêlée. À bord de fauteuils roulants, les joueurs de rugby ont également pu se mettre quelques instants en situation de mobilité réduite. Beaucoup de belles énergies réunies.



## SÉBASTIEN BEAULIEU

### Son vrai but : partager.

*Il était gardien de hockey au Canada, « pas assez bon » selon lui pour faire une carrière.*

*Diplômé en Sport de l'Université Laval au Québec, Sébastien Beaulieu a commencé à entraîner au Canada, puis a répondu à l'appel de Genève en 2003. Après avoir coaché les enfants pendant plusieurs saisons, il a commencé l'entraînement professionnel de la première équipe de Genève (LNA), le Genève-Servette Hockey Club, puis celui de l'équipe nationale de France en 2010. Bien installé à Genève où il a créé sa propre entreprise BKP SA, il a connu la Fondation Foyer-Handicap par l'atelier broderie, où il faisait personnaliser tous les accessoires. Et c'est ainsi que certaines initiatives sont nées !*

« J'ai besoin de faire des choses avec les autres et pour les autres ! L'an dernier, on a démarré un projet à deux volets : aller voir des matches et faire des repas thématiques ensemble. Il y a eu trois sorties hockey pour les résidents et un super repas canadien

préparé dans les cuisines de la résidence Yamani. Par la suite, nous avons organisé un brunch le dimanche avec les animatrices, Coralie et Amandine, c'était très chouette. Nous en prévoyons d'autres à l'avenir.

Venir voir ces trois matches, c'était vraiment un événement. Et puis certains résidents à la base étaient déjà des habitués, donc c'était cool

pour eux ! J'ai voulu que l'accueil soit un peu spécial. Le Club m'a aidé pour la billetterie et pour accueillir les gens. Pas de promotion, pas de publicité autour de ces événements. C'est ma façon individuelle de m'engager, avec un truc à moi ! D'ailleurs, je viens de me rappeler que j'ai aussi accompagné les participants de Foyer-Handicap à la Course de l'Escalade. »



*Amener les gens au match c'est assez facile, nourrir une trentaine de personnes c'est une autre énergie, un vrai partage !*

# DÉFENDRE SES DROITS PAR LA POLITIQUE



*Celine van Till aime les défis. Après un grave accident, elle a dû tout réapprendre et s'est reconstruite pas à pas, avec une ténacité hors normes. Pour elle, les limites de la société sont là pour être discutées. Elle est d'ailleurs membre du Conseil d'éthique commun aux Fondations Foyer-Handicap, Clair-Bois et Aigues-Vertes. Double championne d'Europe et vainqueur de la Coupe du monde 2022 de paracyclisme, auteure et conférencière, elle se lance à présent dans la politique, au sens étymologique, qui concerne l'ensemble des citoyens. Elle nous parle de ce chemin et de ses « dossiers » préférés.*

« Je m'implique dans les questions d'inclusion depuis une dizaine d'années. Éluée Miss Handicap en 2012, j'ai porté le rôle de porte-parole des personnes en situation de handicap avec beaucoup de fierté. J'ai défendu l'égalité des droits et les enjeux d'intégration grâce à de nombreuses missions de représentation. Ce militantisme m'a fait avancer naturellement vers la politique.

À travers le sport, je représente Genève et les couleurs de la Suisse



©rawww.ch

et, pour moi, ces liens sont précieux. En 2018, j'ai reçu la Médaille Genève reconnaissante et, en 2020, le mérite de la ville de Lancy, grâce à mon engagement pour l'intégration par le sport des personnes en situation de handicap et ma représentation de la Suisse aux Jeux Paralympiques de Rio en 2016. La première est incontestablement la plus belle distinction que j'ai obtenue.

Plus récemment, j'ai commencé à m'intéresser aux différents bords politiques, bien que ce ne soit pas les affinités avec les membres qui soient déterminantes pour moi, mais les

valeurs. J'ai choisi le parti auquel je m'identifie le plus. C'est son président qui m'a d'ailleurs parlé en premier du Grand Conseil. J'ai compris que j'avais l'opportunité d'aller plus loin.

Je souhaite apporter ma contribution à la société dans mes domaines de compétences et de prédilection : le social et le sport, notamment.

Il y a beaucoup de choses à dire et à améliorer pour les personnes en situation de handicap. Exemple : l'accessibilité des infrastructures, comme les centres sportifs et d'autres lieux publics. Il existe des normes qui

doivent être respectées ; parfois, l'une peut en contredire une autre, rendant la tâche compliquée pour les architectes. Dans la réalité, la SIA 500 (handicap) est encore trop oubliée.

Selon moi, l'épanouissement passe par des principes comme l'autonomie. Dans notre système social, cette satisfaction-là passe par plus de travail et l'effort n'est pas assez valorisé. Le risque de perdre les aides attribuées est largement supérieur au gain potentiel. On doit trouver les meilleures solutions

possibles pour améliorer à la fois la situation des bénéficiaires et celle de l'État.

Je pourrais aussi évoquer l'école spécialisée. On y dirige trop vite les enfants en situation de handicap. L'école spécialisée, qui n'est pas du même niveau, peut créer des limites. Ces élèves se trouveront alors freinés pour la suite de leurs études. Il en découle la possibilité ou non d'avoir un métier qui leur permette de gagner leur vie, et non de se retrouver dans un emploi adapté. C'est important qu'elle soit

recommandée aux personnes qui en ont véritablement besoin. Je militerai pour une meilleure inclusion et infrastructure dans l'école ordinaire.

En tant qu'élue, je me réjouis de collaborer avec les différentes associations, institutions et fondations. Les projets viendront d'un collectif qui a des besoins et recherche des solutions ! C'est la source de mon engagement politique qui m'a aussi permis d'accroître mon intérêt sur de nombreux autres enjeux de société. »

Lors de la première session des personnes en situation de handicap le 24 mars à Berne, dans la salle du Conseil national au Palais fédéral, 44 sièges sur 200 étaient occupés par des personnes en situation de

handicap (représentant les 20 % des personnes en situation de handicap en Suisse). Elles ont débattu pour rendre leur participation politique possible. Celine y siégeait.



# FAISONS LES COMPTES : UNE SITUATION SAIN



**Christian Aeschbach**  
Trésorier  
Fondation Foyer-Handicap

Les résultats financiers sur l'année sont bénéficiaires, malgré un impact encore notable de la pandémie sur nos activités au premier trimestre 2022 : le transport, les activités de restauration, la vente de moyens auxiliaires ont subi cette baisse. Du côté des produits, le bon taux de remplissage des résidences permet toujours d'équilibrer nos comptes. Notre nouveau contrat de prestation quadriennal avec l'État de Genève, notre principal soutien, a démarré en 2022 pour s'achever en 2025. Les termes de ce nouveau contrat permettent de consolider nos prestations ces prochaines années.

Il est raisonnable de penser que le respect de nos objectifs pour la participation sociale vaut un certain investissement. Pour l'avenir, nous souhaitons diversifier notre offre

de prestations afin d'offrir plus d'opportunités d'inclusion sociale aux personnes en situation de handicap : notamment l'accompagnement à domicile et des places de répit pour soulager les proches aidants. La formation, elle aussi, est un point capital de notre investissement, avec l'objectif d'un nouveau parcours de formation pour nos accompagnants au sein des entreprises sociales.

Incontournables eux aussi, les enjeux de durabilité demandent un engagement financier conséquent : renouvellement de notre parc de bus avec une suppression progressive des propulsions thermiques, meilleure isolation de nos bâtiments, production photovoltaïque et remplacements de nos chauffages par des systèmes à énergie renouvelable.

Dans cette équation financière assez complexe, sans doute assortie à notre époque, on constate avec bonheur que de généreux donateurs, nouveaux ou fidèles amis de la Fondation, sont au rendez-vous. J'aimerais leur adresser ici notre profonde gratitude. Grâce à eux, nous avons reçu en 2022 les premiers dons destinés à financer notre projet immobilier du Rolliet, dont l'ouverture

est prévue courant 2026 : c'est, très précisément, le travail préparatoire avec nos architectes qui a ainsi pu être financé. D'autres dons ont permis de rénover nos bâtiments existants (mise aux normes), d'acheter du matériel pour le confort et l'autonomie de nos résidents (lits, verticalisateurs), mais également d'offrir à ces derniers des vacances et des animations très attendues après les périodes de confinement.

Enfin, ce qui « compte » énormément au-delà des chiffres : les efforts des équipes, leur énergie positive et leur esprit de corps, qui tous les jours font grandir la Fondation et lui permettent d'accomplir sa mission. Un grand merci à toutes et à tous !

# LES ÉTATS FINANCIERS

## COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

### PRODUITS

	Budget 2022	2022	CHF 2021
Subventions à l'exploitation	19'383'718	19'707'379	19'652'357
Produits des prestations	15'056'176	13'955'064	13'776'278
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>34'439'894</b>	<b>33'662'443</b>	<b>33'428'635</b>

### CHARGES

#### Frais de personnel

Salaires et charges sociales collaborateurs	22'173'629	21'715'523	21'425'418
Salaires et charges sociales CEA	2'962'203	2'583'478	2'705'762
Indemnités réduction de l'horaire de travail (RHT)	0	0	-301'406
Autres charges de personnel	542'026	1'234'452	1'187'740
<b>Total frais de personnel</b>	<b>25'677'858</b>	<b>25'533'453</b>	<b>25'017'515</b>

#### Frais généraux

Besoins médicaux - alimentation et entretien - animations et loisirs	2'011'135	1'960'529	1'877'387
Frais d'entretien - bâtiments, installations, équipements et véhicules	1'324'011	1'366'152	1'361'574
Loyers	775'861	773'575	737'323
Frais de bureau et administration	684'816	657'930	654'735
Matériel pour les ateliers	1'719'690	1'659'829	1'687'989
Transports de personnes	940'000	811'519	814'398
Autres charges	2'535'400	1'964'153	2'518'608
<b>Total frais généraux</b>	<b>9'990'913</b>	<b>9'193'688</b>	<b>9'652'014</b>

### TOTAL DES CHARGES

<b>35'668'771</b>	<b>34'727'142</b>	<b>34'669'529</b>
-------------------	-------------------	-------------------

### RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Résultat d'exploitation	-1'228'877	-1'064'699	-1'240'894
Produits et charges financiers	0	-1'957'130	470'628
Produits et charges hors exploitation	0	2'409'597	1'493'760
Résultat des fonds à affectation limitée	1'231'506	819'227	-567'088
<b>Résultat de l'exercice avant répartition</b>	<b>2'630</b>	<b>206'996</b>	<b>156'406</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2'630</b>	<b>206'996</b>	<b>84'459</b>

# LES ÉTATS FINANCIERS

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

ACTIF	CHF	
	2022	2021
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités	7'538'216	5'658'288
Débiteurs	1'059'087	1'118'962
Stocks	329'826	254'153
Comptes de régularisation de l'actif	2'449'650	2'527'439
Titres et placements	14'942'452	16'553'086
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>26'319'231</b>	<b>26'111'928</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immeubles, terrains, installations fixes	20'107'575	21'053'389
Équipements et véhicules	1'083'247	1'411'232
Achat avant mise en service	1'480'814	977'205
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>22'671'635</b>	<b>23'441'826</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>48'990'866</b>	<b>49'553'753</b>

PASSIF	CHF	
	2022	2021
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Créanciers	1'659'370	994'661
Comptes de régularisation du passif	83'353	401'063
Provisions	1'154'677	1'066'698
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>2'897'399</b>	<b>2'462'422</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
Subventions d'investissement	5'142'668	5'561'484
Subventions à restituer	0	0
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>5'142'668</b>	<b>5'561'484</b>
<b>Capitaux des fonds affectés</b>		
Fonds à affectation limitée engagés	24'857'814	24'182'696
Fonds à affectation limitée non engagés	6'867'747	8'328'910
Fonds de Fondation	7'000'000	7'000'000
<b>Total des capitaux des fonds affectés</b>	<b>38'725'561</b>	<b>39'511'606</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital versé	20'000	20'000
Capital libre	1'998'242	1'184'038
Résultats cumulés sur la durée du contrat de prestations (2022-2025)	206'996	814'204
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2'225'238</b>	<b>2'018'242</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>48'990'866</b>	<b>49'553'753</b>

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	CHF	
	2022	2021
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>206'996</b>	<b>84'459</b>
Cash flow	-1'414'322	2'788'229
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	-909'521	3'492'773
Flux de fonds relatifs aux investissements	2'789'449	-2'275'870
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>1'879'928</b>	<b>595'268</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	5'658'288	5'063'020
Liquidités au 31 décembre	7'538'216	5'658'288
<b>VARIATION DES LIQUIDITÉS</b>	<b>1'879'928</b>	<b>595'268</b>

L'annexe aux comptes est disponible auprès de la Direction générale de la Fondation Foyer-Handicap

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL	CHF					
	Valeur au 01.01.2022	Dotations	Attributions	Utilisations	Autres	Valeur au 31.12.2022
<b>FONDS À AFFECTATION LIMITÉE</b>						
Fonds pour dons en attente d'affectation	0	0	0	0	0	0
Fonds destinés à l'amélioration des bâtiments et au développement des capacités d'accueil	25'748'438	0	2'014'100	-869'128	0	26'893'410
Fonds de soutien aux activités	1'879'156	0	186'561	-84'650	0	1'981'067
Fonds vacances et loisirs des résidents	315'729	0	53'008	-65'331	0	303'407
Fonds destinés aux équipements des ateliers	786'713	0	20'400	-61'103	0	746'010
Fonds destinés au renouvellement des véhicules	1'212'298	0	174'484	-221'012	0	1'165'770
Fonds destinés à l'accompagnement à la retraite des résidents et CEA	649'850	0	0	-13'952	0	635'898
Fonds de régularisation des fluctuations de cours des titres	1'919'422	0	0	-1'952'604	33'182	0
<b>CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS</b>	<b>32'511'606</b>	<b>0</b>	<b>2'448'554</b>	<b>-3'267'781</b>	<b>33'182</b>	<b>31'725'561</b>
<b>FONDS FONDATION</b>	<b>7'000'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7'000'000</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>2'018'242</b>	<b>-814'204</b>	<b>1'021'200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2'225'238</b>

# COMMENT SE FINANCENT LES PROJETS



**Lorsque vous faites un don, vous avez la possibilité de choisir à quel Fonds vous souhaitez le voir être attribué. Pour cela, il vous suffit de le mentionner dans votre motif de versement. Scannez le QR Code pour faire votre don en quelques clics !**

## Fonds de soutien aux activités

Participe aux frais liés aux activités développées par la Fondation.

*En 2022, ce fonds a permis de financer notre programme de sensibilisation au handicap et d'acquérir un vélo thérapeutique.*

## Fonds d'amélioration des bâtiments et développement des capacités d'accueil

Contribue à l'amélioration et au développement des capacités d'accueil ainsi qu'aux frais d'entretien extraordinaires des bâtiments de la Fondation.

*En 2022, grâce à ce fonds, des travaux de mise aux normes incendie ont pu être effectués au sein de la résidence Gabrielle-Sabet tout comme la rénovation de ses couloirs. De plus, un montant a été affecté au projet immobilier du Rolliet.*

## Fonds des vacances et loisirs des résidents

Permet de financer des projets de vacances individuelles ou collectives de nos résidents et également de leur proposer des excursions culturelles ou sportives.

*En 2022, en plus des nombreuses activités proposées en résidence, nos résidents ont pu retrouver le plaisir de se rendre à des concerts et à des festivals, tel Paléo ou Caribana. Ils ont aussi profité de voyager en Suisse sur les rives du lac de Constance ou celles de Magliaso par exemple ou à l'étranger, des plages de Salou à Marseille en passant par la Camargue ou encore les Châteaux de la Loire.*



### Fonds d'équipements des ateliers

Soutient l'achat de nouveaux équipements ou le remplacement des équipements nécessaires aux ateliers pour le développement, la diversification, ou la poursuite de leurs activités de prestations réalisées dans le cadre de leurs missions. Ce fonds peut être sollicité pour financer l'adaptation des postes de travail.

*Pour 2022, ce Fonds a servi à l'achat de matériel pour répondre aux besoins ergonomiques de nos collaborateurs.*

### Fonds des véhicules

Ce fonds est utilisé pour l'acquisition et l'adaptation de véhicules pour le transport de personnes à mobilité réduite.

*Au cours de l'année 2022, trois véhicules ont été équipés de nouvelles rampes. Le parc de la Fondation compte environ 50 véhicules adaptés qui ont effectué plus de 36'000 courses au cours de l'année.*

### Fonds d'accompagnement à la retraite

Au moment de la retraite, les résidents et les collaborateurs en emploi adapté de la Fondation peuvent faire appel à ce fonds afin d'obtenir une aide financière à la réalisation d'un projet.

*Quatre personnes ont pris leur retraite en 2022 et ont fait appel au Fonds d'accompagnement. Les demandes sont très diverses et correspondent à des envies individuelles, allant de l'achat de mobilier, de matériel de jardinage, du matériel informatique permettant la réalisation d'une passion ou encore du financement de voyages en Suisse ou à l'étranger. Que de beaux projets de retraite cette année encore !*



### Pour faire un don

Fondation Foyer-Handicap  
Rue des Caroubiers 3bis  
CP 2016  
1227 Carouge

Coordonnées bancaires :  
CCP : 17-629661-7

Via notre site Internet :  
<https://foyer-handicap.ch/dons/>



# CONSEIL DE FONDATION



La Fondation Foyer-Handicap est placée sous la responsabilité d'un Conseil de Fondation de treize membres : des personnalités genevoises représentant la société civile, toutes bénévoles. Quatre membres composent le Bureau, en charge de présenter au Conseil les budgets, les comptes et les modes de collaboration avec les autres institutions genevoises.

M<sup>e</sup> Tal Schibler  
Président



Betty Dunant  
Vice-Présidente



Charles Turrettini  
Vice-Président



Christian Aeschbach  
Trésorier



Catherine  
Pictet



Dr Frédéric  
Assal



M<sup>e</sup> Stéphanie  
La Roche



Dr Nicolas  
de Tonnac



Véronique  
Piatti Bretton



Benjamin  
Vial



Elisabeth  
Tripod-Fatio



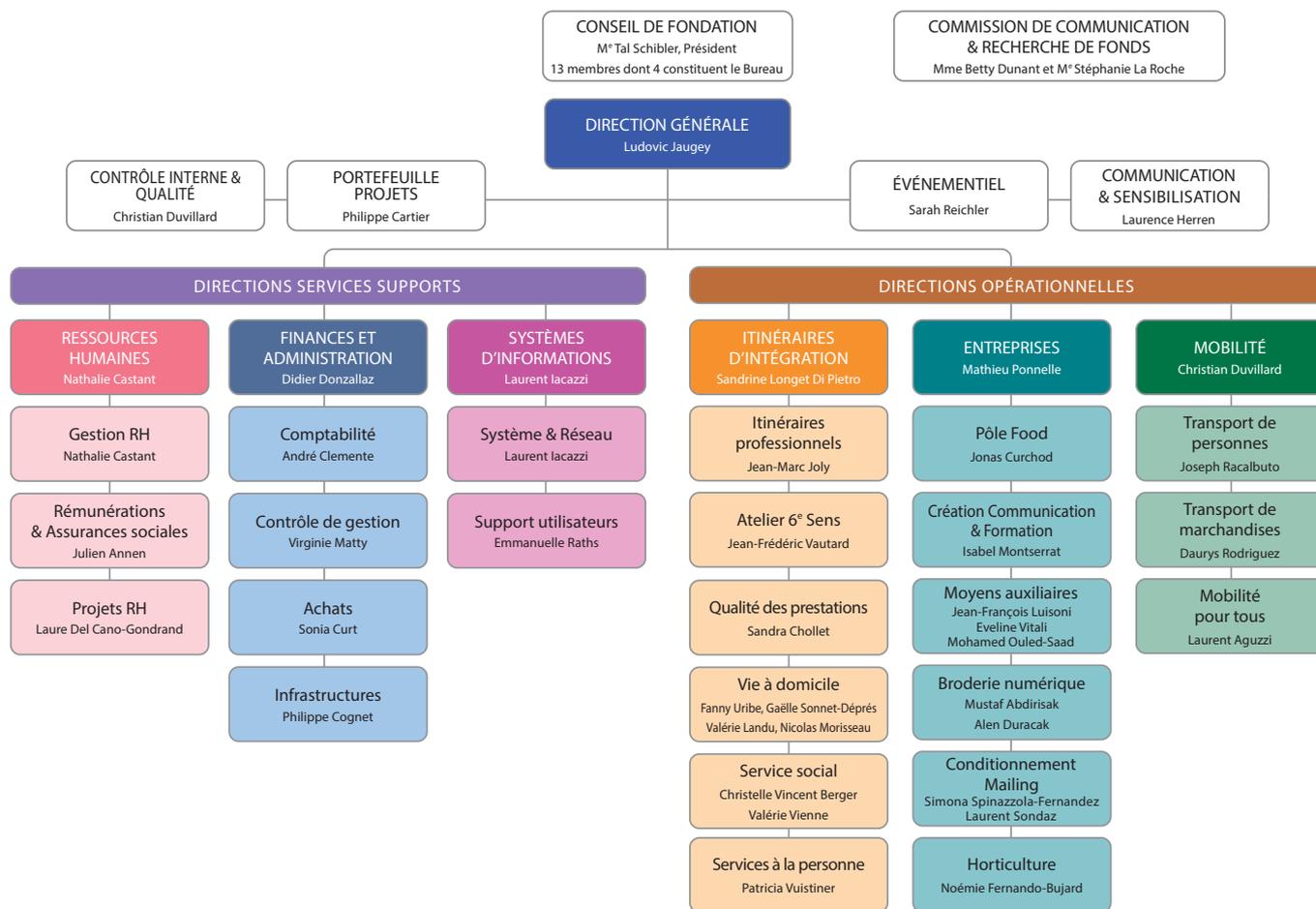
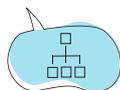
Pascal  
Rivollet



Gregoire  
Bordier



# ORGANIGRAMME



# AVEC NOS REMERCIEMENTS LES PLUS CHALEUREUX



C'est avec une immense reconnaissance que nous remercions tous les donateurs privés qui se manifestent tout au long de l'année généreusement et fidèlement.

Nous remercions également pour sa subvention déterminante au fonctionnement régulier de nos résidences, de nos ateliers et de notre service des transports, l'État de Genève, en particulier le Conseiller d'État M. Thierry Apothéloz chargé du département de la cohésion sociale.



Nous remercions aussi pour leur généreux soutien :

La Ville de Genève  
La Ville de Carouge  
La Ville de Lancy  
La Commune d'Avusy  
La Commune de Jussy  
La Commune de Meinier  
La Commune de Plan-les-Ouates

Ainsi que les Entreprises :

Aeschbach SA  
Cogerim  
BG Ingénieurs Conseils (Genève) SA  
Frigo-Clinique SA  
Ingénieur Conseil Scherler SA  
Jérôme SA  
Kessler & Co SA

Lachenal Revêtements de sols et de murs  
Pharmacies populaires de Genève

Nos remerciements s'adressent également aux Fondations et entités qui contribuent généreusement au financement des activités de notre Fondation ainsi qu'à l'achat de véhicules de transports :

Association Les Trinitaires  
Fondation Alfred et Eugénie Baur  
Fondation Charles Curtet pour les Handicapés  
Fondation Francis Guyot  
Fondation Manpower SA en souvenir de son Fondateur A. Dreyer  
Fondation Nirmo  
Fondation Philantropique  
Takoha E & D. Wanner  
Fondation pour la Recherche et le Traitement Médical  
OAK Philanthropy Limited

Un grand merci également pour leurs subventions déterminantes à :

Loterie Romande  
Fonds Hélios

Nous exprimons toute notre gratitude à M<sup>e</sup> Olivier Dunant ainsi qu'aux Associés de l'Étude Borel & Barbey dont l'engagement aux côtés de Foyer-Handicap s'exprime depuis plus de 30 ans.

Nous n'oublions pas tous les bénévoles dont le rôle est toujours très apprécié.

Un grand Merci aux personnes qui parrainent fidèlement Foyer-Handicap : M. Anthony Disner ainsi que M. & Mme Jean Claude Manghardt.

Toutes nos pensées se tournent vers Mme Marlyse Jacquet, M. Carlos Ribeiro et M. Alexandre Gfeller résidents de Foyer-Handicap qui nous ont quittés ainsi que M. José Pardino Diaz et M. Yusupha Manneh collaborateurs.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont manifestées par leurs dons lors du décès de M. Pierre Vibourel collaborateur très apprécié de Foyer-Handicap dont nous garderons le meilleur souvenir.

## Conception et mise en page

Atelier foyer-handicap, Création - Communication

## Avec le concours de

Leandro Velazquez, Sébastien Beffa,

Nicole Dana-Classen,

Sarah-Laurence Reichler,

Julien Lotte

## Crédits photos

Synergies





**foyer-handicap**



## **foyer-handicap, qualité incluse**

- Boulangerie - Traiteur
- Broderie
- Conditionnement
- Horticulture
- 6<sup>e</sup> Sens
- Moyens auxiliaires
- Mobilité
- Formation
- Création - Communication
- Café - Restaurant Ô5

info@foyer-handicap.ch | 022 309 11 11 | **foyer-handicap.ch**  
Rue des Caroubiers 3 bis | 1227 Carouge